

Les violences conjugales Que faire localement ?

Vendredi 8 octobre 2010

8h30 - Accueil-café à la Mairie de Saint-Marcellin.

9h00 - Ouverture par :

- **Brigitte PERILLIE**, Présidente de l'AFEI, Vice-présidente du Conseil Général de l'Isère.

9h30 - Exposé des politiques du Conseil Général de l'Isère

- **Florence BELLAGAMBI**, Cheffe de Service Direction de l'enfance et de la famille, Conseil Général de l'Isère.

10h00 - Témoignages :

- **François BARRAUD**, Directeur de MILENA de Grenoble - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

- **Nelly JANIN**, Présidente de PASSIBLE et psychologue.

- **Claudine DIDIER**, Conseillère municipale déléguée à l'emploi, à l'insertion et la lutte contre les discriminations à Fontaine.

Les violences conjugales Que faire localement ?

12h00 - Débat avec la salle.

12h30 - Apéritif offert par la Mairie de Saint-Marcellin.

**13h00 - Déjeuner au collègue
« Le Savouret »**

14h30 - Témoignages :

- **Cindy MUNOZ**, ARS Aide Relais Solidarité et d'aide aux victimes à Bourgoin-Jallieu, prise en charge et mise en sécurité des victimes.

- **Annie BOTTA-AUBERT**, Conseillère municipale à La Rivière et avocate.

- **Marie-Laure DEZALAY**, Médecin Directrice Hygiène Santé, centre de planification à la ville de Saint-Martin d'Hères.

- **Jacqueline JOANNON**, Adjointe à Meylan.

16h00 - Débat avec la salle

17h30 - Fin de la journée

Bulletin d'inscription - Journée d'Etudes
À retourner à l'AFEI au plus tard le 5 octobre 2010
«Les violences conjugales, que faire localement ? »
Vendredi 8 octobre 2010 à Saint-Marcellin

NOM Prénom.....
Adresse.....
Téléphone/E-Mail :.....
Commune.....
Participations aux frais : 20 €repas compris (adhérentes à jour cotisations 2009-2010) ; 25 €(non adhérentes).
Nb de pers - TOTAL :

Les Journées d'études de l'AFEI

Les violences conjugales

Que faire localement ?

**Vendredi 8 octobre 2010
à 8h30
à Saint-Marcellin**

Conditions d'inscription :

**Participation aux frais : 20 € repas
compris** (adhérentes à jour cotisation
2009-2010) ; **25 €** (non adhérentes).

Inscriptions jusqu'au 5 octobre 2010 à
l'AFEI.

Par courrier (voir bulletin pour paie-
ment par chèque) ou par courriel pour
paiement par mandat administratif.

Remerciements aux partenaires :

Mairie de Saint-Marcellin :

Monsieur REVOL, Maire, qui nous
accueille

Aux intervenants :

Florence BELLAGAMBI
François BARRAUD
Nelly JANIN
Cindy MUNOZ
Annie BOTTA-AUBERT
Claudine DIDIER
Marie-Laure DEZALAY
Jacqueline JOANNON

Les violences faites aux femmes sont dans la grande majorité des cas des violences conjugales. Elles sont presque toujours la résultante de rapports de dominant à dominé. Leur difficulté à être prises en compte, dans le cadre des politiques publiques, réside dans le fait qu'elles se déroulent dans la sphère privée de la famille et du couple. Pourtant leurs conséquences sont immenses pour la sphère publique et notamment celles qui sont chargées de la protection des personnes (femmes et enfants). Des forces de police ou gendarmerie aux instances sociales et éducatives, toutes sont confrontées un jour ou l'autre à ce problème.

Accueil, accès aux droits, logement d'urgence, insertion vers l'emploi... autant de domaines où les politiques locales sont activées. Les communes sont donc de plus en plus sollicitées pour apporter leur concours, comment et avec qui ? C'est ce que nous vous proposons d'examiner.



**AFEI
Association des
Femmes Elues de l'Isère**

www.femmeselues38.asso.fr

**2 ter, rue Joseph Fourier
38 000 GRENOBLE**

Téléphone /Télécopie : 04 76 63 10 56
Messagerie : afei38@orange.fr

Les Journées d'études

Les violences conjugales

Que faire localement ?

**Vendredi 8 octobre 2010
à 8h30**



**AFEI
Association des
Femmes Elues de
l'Isère**

A la Mairie de Saint-Marcellin
21, place d'Armes : Centre-ville
Tél : 04 76 38 41 61

